



VLB

1

N°7 Octobre 2021

MAGAZINE DU SYNDICAT MIXTE
D'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU LOT
ET DES BASTIDES EN LOT-ET-GARONNE

ELLES/ILS L'ONT FAIT !

Villeneuvois :
Insertion innovante
avec la Régie Vallée
du Lot.

ÇA BOUGE !

APREVA :
Un garage solidaire
au service de l'emploi.

L'ENTRETIEN

Maud CARUHEL,
Soutenir le pouvoir
d'agir aux collectifs
de citoyens.



Nouvelle gouvernance du SMAVLOT 47

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot et des Bastides 47 représente depuis 25 ans, l'échelle territoriale de référence du Pays reconnue par les institutions (Europe, Région, Département, Etat). Deux thèmes ont été confiés au SMAVLOT 47 concernant deux territoires distincts :

1° le développement territorial à l'échelle de la Vallée du Lot et des Bastides regroupant les 5 EPCI et les 10 Cantons qui constituent le périmètre d'intervention du syndicat, inscrit dans la charte de Pays pour ses missions de développement local.

2° le grand cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant du Lot aval regroupant toutes les intercommunalités en continuité naturelle du bassin et des affluents quel que soit le département de rattachement.

Ces deux thèmes « territoire » et « rivière », combinées à la complexité des dispositifs contractuels ainsi qu'à l'articulation des financements (de l'Europe aux communes) rendent indispensable aujourd'hui, la mise en place d'une coordination rapprochée technique et politique. C'est la raison pour laquelle dès l'élection partielle du bureau et de la Présidence du 23 Août dernier, j'ai souhaité, avec les nouveaux élus, introduire dans la gouvernance du SMAVLOT 47 quelques changements. Ces modifications, consistant à la création de binômes, élus et chargés de mission sont désormais en place pour aborder les prochains dispositifs.

C'est la première décision prise en bureau qui a permis à chaque membre élu et désireux de s'investir dans la nouvelle gouvernance d'être référent pour les différents contrats dont le SMAVLOT 47 porte la responsabilité. Soit au titre de la compétence grand cycle de l'eau (**contrat de progrès...**) soit au titre des contrats de territoire (**Leader, contrat de dynamisation, Commerce et artisanat (ACP)**). C'est désormais chose faite puisque le comité Syndical a délibéré sur la désignation des élus référents. (Voir organigramme du bureau).

En complément des contrats portés par le syndicat nous avons désigné trois représentants sur trois grands thèmes permanents que nous souhaitons enrichir sur notre territoire : **a) L'attractivité et le tourisme, b) L'économie sociale, l'emploi et les tiers-lieux c) Les transports, la mobilité et la signalétique.**

Me concernant, j'assurerai le lien avec les politiques locales de l'Etat notamment dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique. Enfin, la coordination avec la politique contractuelle du Département sera assurée par une nouvelle vice-présidence dédiée à cet effet et attribuée à Michel MASSET, en charge de l'économie.

C'est donc une nouvelle page qui s'ouvre pour le SMAVLOT 47 avec la volonté de contribuer à servir les projets les plus ambitieux comme les plus modestes.

À l'aube de cette mandature, je formule le vœu que nos travaux contribuent à faire de notre belle vallée du Lot, le produit touristique que nous avons tous en tête.

Jacques Borderie,
Président du SMAVLOT 47



EDITO

Nous avons souhaité dans ce numéro rendre hommage et justice à l'ambition qui anime les acteurs de l'économie sociale et solidaire en vallée du Lot.

Par la diversité de leurs initiatives, ces associations, coopératives ou entreprises démontrent qu'elles sont un formidable moteur d'innovation et de changement pour nos territoires. Nouveaux modèles agricoles, insertion professionnelle, réponses aux besoins non couverts des personnes, des entreprises et des collectivités, les projets que nous présentons ont en commun une finalité sociétale, sociale ou environnementale qu'elles font passer avant la recherche de bénéfices, et une gouvernance démocratique ou participative.

Face aux nombreux défis de l'environnement, à la nécessité de redonner vie et usage à des objets trop vite obsolètes, face aux gâchis alimentaires, aux coûts environnementaux des transports de marchandises, au besoin de stocker toujours davantage de productions dans des villes-frigos-entrepôts, l'Économie Sociale et Solidaire pourrait bien être le modèle éthique de l'entreprise du 21^e siècle. Parce qu'elle interroge notre manière de vivre, de faire territoire, de donner sens à notre travail, à notre consommation, à nos relations sociales, elle porte en elle de nouvelles hiérarchies de valeurs. À coup d'imagination, d'expériences et de partage, elle s'inscrit pleinement dans cette réinvention du vivre ensemble et cette nouvelle ruralité que nous évoquons régulièrement dans ces pages.

Christophe Thiebault,
Directeur du SMAVLOT 47

SOMMAIRE

4-5

Insertion innovante avec la région Vallée du Lot

Un garage solidaire au service de l'emploi à Aiguillon

6

7

Tournon d'Agenais, l'innovation sociale pour la revitalisation locale

Rencontre, Maud Caruhel, le soutien de la Région à l'ESS

8

9

Éclats à Villeréal, un lieu pour partager et faire ensemble





Crédit photo : Céline Domengie

Être doublement utile au territoire

Reprise en 2018 par un collectif de citoyens du Villeneuvois, la Régie Vallée du Lot a su en deux ans devenir un partenaire clé pour les collectivités. Sa botte secrète, répondre aux besoins non couverts des territoires à la fois sur le plan économique et social.

Que peut-il y avoir de commun entre une ressourcerie et des travaux de propreté urbaine ou l'entretien des espaces verts ? « Ce qui nous distingue d'autres régies, c'est notre volonté de répondre à tous les besoins des territoires pour diversifier les parcours d'insertion que nous proposons » résume Olivier Cagnac, directeur de la Régie Vallée du Lot. Le grand parking de la ressourcerie reprise en 2021 à la demande du Maire de Hautefage-la-Tour est encore vide. Mais d'ici quelques minutes, le lieu recevra la visite de Brigitte Klinkert, ministre déléguée chargée de l'Insertion, venue, selon ses termes « marquer la reconnaissance de l'État » pour le travail innovant entrepris ici. « Un motif de fierté pour toute l'équipe », souligne Jacques Taillardat, président de la structure.

De 15 salarié(e)s dont trois encadrants en 2018, la régie est passée à 96 salarié(e)s dont 77 en parcours d'insertion. Et elle peut se féliciter d'un taux de sortie vers la

formation ou l'emploi de 85 % en 2020. « Ce sont les personnes en transition professionnelle qui font le plus gros du travail, insiste Olivier Cagnac. Notre rôle, c'est surtout de leur redonner confiance, de les aider à sécuriser leurs parcours d'insertion en collaboration avec tous les acteurs spécialisés du territoire ». Titulaire de l'agrément service civique et service national universel (SNU), la Régie est aussi devenue un vivier de jeunes encadrants, spécialistes de l'accompagnement social ou des relations avec les entreprises. « C'est une autre façon d'apporter au territoire, suggère Olivier Cagnac. En permettant à des compétences de haut niveau d'y rester et de contribuer à l'amélioration de la vie des habitants ».

Marchés d'insertion, comme avec le SMAVLOT pour l'entretien des berges, ou ressourcerie, le volet économique de l'activité de la régie n'a cependant rien d'anecdotique. « Pour que les collectivités



1. Villeneuve-sur-Lot
2. Monflanquin
3. Hautefage Latour

continuent à jouer le jeu comme elles le font aujourd'hui, nous devons en permanence viser l'excellence », confirme Jacques Taillardat. En moins de trois ans, la Régie a su passer d'un statut de prestataire étiqueté social à celui d'un véritable partenaire professionnel des collectivités. Au point même, explique-t-on à la mairie de Villeneuve-sur-Lot, qu'il devient difficile de distinguer les personnels de la régie et les agents de la collectivité sur le terrain. Un professionnalisme qui séduit puisque plusieurs communes du Haut-Agenais Périgord, et une cinquantaine d'entreprises privées en recherche d'employés, sont en train de renforcer leurs liens avec la Régie.

« L'enjeu, c'est de ne laisser personne au bord du chemin »



Brigitte Klinkert, ministre déléguée à l'Insertion

Votre visite de la ressourcerie de la Régie Vallée-du-Lot à Hautefage-la-Tour est la seconde étape de votre déplacement en Lot-et-Garonne, après la mission locale du Pays Villeneuvois et avant le garage solidaire de l'Apreva à Agen dans l'après-midi. Quel message êtes-vous venu apporter à ces initiatives locales ?

Brigitte Klinkert : Je suis venue redire le soutien de l'État à ceux qui rendent ces initiatives possibles et aussi à ceux qui saisissent les opportunités qui leur sont données. À notre niveau, notre rôle est de mettre des moyens. Le plan de relance pour l'inclusion permettra de créer 75 000 emplois salariés d'ici fin 2022. À cela s'ajouteront 35 000 nouveaux emplois d'inclusion par le travail indépendant, soit un total de 110 000 solutions supplémentaires d'inclusion par le travail d'ici un peu plus d'un an. Car derrière ces chiffres, il y a des personnes. Ce que je suis venue rappeler au nom de l'État, c'est la volonté de ne laisser aucune d'entre elles au bord du chemin. La Régie de la Vallée du Lot est exemplaire de ce que la mobilisation collective peut parvenir à faire naître en termes de solutions innovantes pour les personnes et les territoires.

Quelles sont les innovations qui sont pour vous les plus marquantes ?

B.K : Je suis frappée par la détermination avec laquelle les 96 salarié(e)s de cette entreprise d'insertion s'engagent dans une économie verte au service du territoire et de ses habitants. Je pense à ces activités de réemploi pour réparer et revendre des jouets et des meubles, mais aussi à ces services qui améliorent le cadre de vie. Nous avons besoin d'initiatives innovantes et tournées vers l'inclusion comme celles-ci, ou comme les futurs projets de la Régie en direction des mères de famille monoparentale. C'est une question à laquelle le gouvernement est très sensible, car, encore une fois, il s'agit de veiller à ce que chacune et chacun, lorsqu'elle ou il est éloigné(e) de l'emploi, puisse être accompagné(e) pour retrouver confiance en elle ou en lui, et par delà, pleinement sa place dans la société.

• Chiffre clé :

85%, le taux de retour à l'emploi ou en formation à l'issue du parcours de transition professionnelle avec la Régie Vallée du Lot.





Apreva, les pros de la mobilité pour le retour à l'emploi

En zone industrielle d'Aiguillon, l'atelier chantier d'insertion Apreva répare et loue des véhicules pour faciliter l'accès à l'emploi par la mobilité.

Ponts élévateurs, grandes boîtes à outils sur roulettes que l'on appelle dans le métier des servantes, valises de diagnostic constructeur, en apparence, rien ne distingue l'atelier chantier d'insertion d'Apreva à Aiguillon d'un garage traditionnel. Depuis 10 ans, l'association répare et entretient des véhicules qui lui sont donnés par des particuliers ou des entreprises, le plus gros donateur étant Enedis. Ces véhicules, entre 10 et 20 ans d'âge, sont loués à faible coût à des bénéficiaires orientés par les services sociaux ou de l'emploi, afin de leur permettre de se rendre à leur travail. Avec ses 6 mécaniciens et carrossiers en contrat d'insertion, l'atelier, toujours sur prescription, peut aussi prendre en charge les réparations sur les véhicules des bénéficiaires, à un tarif social inférieur à celui du marché. Depuis dix ans, plus de 600 personnes bénéficient chaque année du dispositif. Avec ses trois garages à Aiguillon, Bon-Encontre et Lormont en Gironde, l'Apreva est le plus gros loueur social en France. Depuis peu, l'association a lancé un service d'aide à la mobilité avec chauffeur, pour permettre par exemple aux personnes âgées de se rendre à un rendez-vous médical pour une somme très réduite.



- **Chiffre clé : 150 véhicules en location**
- **Partenaires :**

DDETSPP



LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU

FONDATION



L'atelier chantier garage d'Aiguillon est l'un des trois ouverts par l'APREVA en Nouvelle-Aquitaine

ET DEMAIN

À l'initiative de l'APREVA, le Lot-et-Garonne est l'un des trois départements dans lesquels se prépare une expérimentation d'envergure. Celle-ci vise à permettre d'utiliser pendant deux ans les véhicules repris par les concessionnaires dans le cadre d'achat de véhicules neufs. Entièrement révisés, ils pourraient être mis à disposition des bénéficiaires en complément des véhicules donnés par les entreprises.

Tera, repenser nos manières de vivre



Épicerie solidaire, monnaie citoyenne, permaculture et quartier rural, l'association expérimente en grandeur nature des réponses inédites aux problématiques des territoires ruraux.

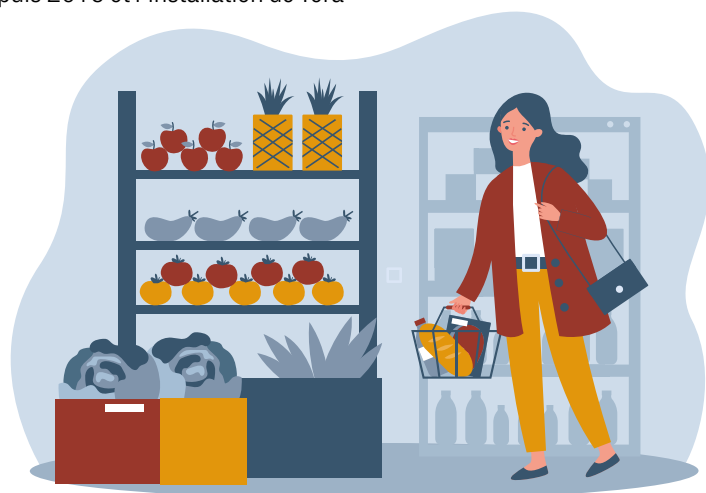
À deux pas de la place centrale de Tournon d'Agenais dans la rue de la Citadelle, l'épicerie de producteurs de Tera est la petite pointe émergée de l'iceberg. Au rez-de-chaussée, la boutique accueille, depuis juin 2021, les fruits, légumes, fromages, farines, pâtes et alcools d'une trentaine de producteurs locaux. Le premier étage, lui, est occupé par les bureaux où se dévoile toute l'envergure du projet Tera. Car derrière cet acronyme - Tera signifie Tous Ensemble vers un Revenu d'Autonomie -, ne se cache rien moins qu'un projet de société. « Nous sommes un creuset où se connectent les idées et les activités autour de l'ambition de vivre autrement, grâce à une production locale utile au territoire et valorisée en monnaie citoyenne locale », synthétise Frédéric Bosqué, fondateur de Tera. Objectif, mettre un terme au cercle vicieux qui voit l'argent s'échapper vers les marchés financiers et le travail vers les villes. « Avec la monnaie citoyenne locale, la richesse générée sur le territoire reste sur le territoire et permet de créer plus de richesse à partager », poursuit Frédéric Bosqué.

Un vaste projet qui se construit étape par étape depuis 2016 et l'installation de Tera

à Masquières, près de Tournon. Permaculture, maraîchage, boulangerie et même atelier de menuiserie, la ferme laboratoire de transformation économique et solidaire accueille aujourd'hui près d'une dizaine de permanents. Soutenu par l'Europe, le Département, la Région, le SMAVLOT, mais aussi par la Fondation de France et l'ADME, le projet Tera est en train de franchir un nouveau cap. « Sur la commune voisine de Trentels, nous travaillons à la création d'un quartier rural », indique Marie-Hélène Muller, spécialiste en génétique des populations et membre de Tera depuis le démarrage. Ce projet dont le lancement est prévu en 2022 verra la construction d'un centre de formation à l'écoconstruction ainsi que celle d'habitations pouvant accueillir une trentaine de familles, et les touristes de passage. « L'écoconstruction est le levier numéro un pour redynamiser les villages et relocaliser, car ces nouvelles capacités immobilières attirent des compétences qui à leur tour vont créer de la richesse sur le territoire », résume encore Frédéric Bosqué.



En pleine réflexion sur l'organisation du futur quartier rural à Trentels.



avec **Maud Caruhel**

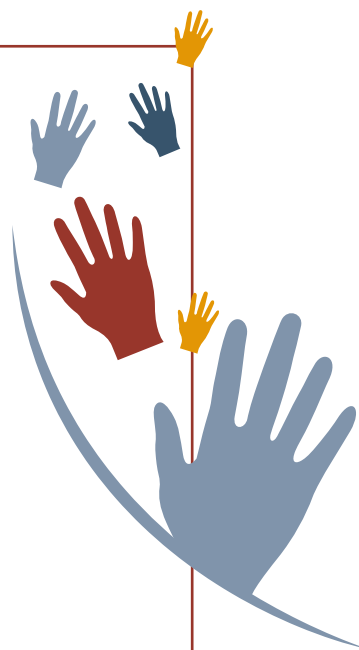
« Soutenir le pouvoir d'agir »

Que représente l'économie sociale et solidaire à l'échelle de la région ?

La région apporte un soutien direct aux structures ESS à hauteur de 9 millions d'euros par an depuis 2017, dont 3 millions pour les projets d'Insertion par l'Activité Économique (IAE). À cela s'ajoutent les fonds européens gérés par la Région, soit près de 2 millions d'euros par an. Au-delà des chiffres, l'idée générale est de soutenir le pouvoir d'agir des collectifs d'acteurs et de citoyens, de les accompagner dans leur envie d'entreprendre, de coopérer et d'innover au service du territoire. Au sein du département du Lot-et-Garonne (47), l'économie sociale et solidaire représente 14 053 emplois et 1 433 établissements employeurs, soit près d'un emploi privé sur cinq en Nouvelle-Aquitaine. La direction ESS de la Région a soutenu 72 projets entre 2017 et 2021 pour un montant total de 1,5 million d'euros.

Quels sont les champs d'action privilégiés ?

Les structures de l'ESS jouent un rôle important dans l'accélération de la transition écologique et énergétique à travers des projets innovants sur l'alimentation, les mobilités ou l'économie circulaire. C'est dans cet esprit que la Région vient de voter un nouvel appel à projets pour développer les projets de coopération des acteurs de l'ESS sur ces sujets. La Région soutient aussi l'offre d'accompagnement de l'entrepreneuriat coopératif. L'aide régionale permettra à la CAE Co-Actions de déployer un mi-temps dédié au Lot-et-Garonne pour accompagner les entrepreneurs dans tous les secteurs, y compris le secteur agricole. Cela dit, le champ d'action de l'ESS ne se limite pas aux enjeux écologiques ou énergétiques. C'est avant tout une façon d'entreprendre. Elle peut donc être une approche pertinente dans différents champs comme la revitalisation des centres-ville, les actions culturelles, le tourisme durable et solidaire, le logement, l'accès aux soins ou l'inclusion numérique. Le renouvellement des contrats de territoire et des schémas sur le développement économique en 2022 va offrir un cadre idéal pour renforcer le dialogue avec les collectivités afin d'identifier et de mettre en œuvre des politiques ESS locales au plus proche des besoins des habitants. L'enjeu commun, c'est de construire ensemble un écosystème favorable au développement d'une économie plus solidaire et durable dans nos territoires.



Crédit photo : Région Nouvelle-Aquitaine

BIOGRAPHIE

Maud Caruhel est Vice-Présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'Innovation sociale, de l'économie circulaire et de la gestion et prévention des déchets. Elle est également adjointe au Maire de Marmande, en charge des politiques innovantes et de la formation.



Champs magnétiques interroge la culture du vivant

Fin septembre, la Maison Forte a réuni des artistes et des scientifiques pour trois jours de réflexion sur l'apport de l'art à la transformation de la société.

Comment les plus jeunes voient-ils leur avenir et quelle place leur laissons-nous pour l'inventer ? Quelle culture se forger en commun pour engager les transitions socio-écologiques et les porter sur la scène publique ? Toutes ces questions ont animé durant trois jours, du 17 au 19 septembre, la première édition des Champs Magnétiques, organisée par la Maison Forte à Monbalen. Causeries, radiophoniques, débats, rencontres gourmandes, mais aussi trois documentaires « grands formats » pour interroger la culture

du vivant, et tenter une première réponse à la question fil-rouge de ces rencontres : « en quoi les artistes et l'art peuvent-ils nous donner l'envie de changer ? » Avec toutes celles et ceux nombreux qui se sont mobilisés lors de ce premier Champ Magnétique, la Maison Forte souhaite proposer des rencontres récurrentes et développer un programme artistique et scientifique dédié à la culture du vivant. Les partenaires seront invités à se prononcer sur les suites à donner dans les prochaines semaines.

• **Chiffre clé : +50 participants venus de toute la France**



Crédit photo : La Maison Forte



Éclats à Villeréal, d'abord le projet des habitants



Crédit photo : Smavlot 47 / Vacances Nature

Initié par l'association Vacances Nature, le projet Éclats est à la fois un lieu de rencontre et un espace d'initiative pour les habitants du villeréalais.

« Rompre l'isolement et permettre aux habitants d'exprimer en confiance leurs savoir-faire », c'est ainsi que Stéphanie Amagat, responsable du projet Éclats pour Vacances Natures, définit l'engagement dans l'Économie Sociale et Solidaire de l'association trentenaire. « Tout est parti de la fête des familles que nous organisons chaque année », confie la responsable. De cette rencontre avec les habitants est née l'idée de créer un espace où se retrouver et faire ensemble tout au long de l'année. Pandémie oblige, il aura fallu deux ans pour concrétiser cet espace de vie sociale agréé par la CAF et la MSA. Première étape, un café des habitants qui accueille chaque mardi et vendredi matins les villeréalais (et alentours) désireux d'échanger ou de partager des activités.

« Cela va du jardinage à des opérations comme le parrainage d'un aîné par un jeune, le second apprenant au premier à se servir des nouvelles technologies et des réseaux sociaux », poursuit la responsable. Parmi les projets nés de ces rencontres, l'idée de développer une ressourcerie (notre photo). « Redonner vie aux objets, c'est aussi redonner vie aux gens » suggère encore Stéphanie Amagat. À plus large échelle, l'association se lance avec le soutien de la mairie de Villeréal, dans un diagnostic des besoins solidaires sur le territoire villeréalais. Une démarche participative qui séduit et contribue aussi à retisser le lien entre les habitants, les associations et les élus, tous réunis autour d'une même ambition pour le territoire.

• **Partenaires :**



ESS, appel à projets de la Région

Destiné aux entreprises, collectivités et associations déjà engagées dans l'Économie Sociale et Solidaire, l'appel à projets de la Région s'inscrit dans la stratégie Néo-Terra. Objectif, favoriser l'émergence d'écosystèmes à forte utilité sociale ainsi que la promotion de nouvelles façons de travailler, de consommer ou de se déplacer. Selon l'état d'avancement, la Région soutiendra le projet à hauteur de 60 000 à 70 000 euros. Pour en bénéficier, les projets doivent notamment être portés par un collectif formalisé de structures ESS et pourvus d'un comité de pilotage associant les acteurs privés et institutionnels du territoire. Les dossiers sont à déposer jusqu'au 28 février 2022.

Pour en savoir plus :

Contactez la Direction de l'ESS de la Région Nouvelle Aquitaine - 05 49 38 49 38

Soutien à l'innovation sociale

Pour la 7ème année consécutive, la Région Nouvelle Aquitaine lance un appel à manifestation d'intérêt sur le thème de l'innovation sociale. Amélioration des conditions de travail, nouveaux services ou modes de coopération, plus de 235 initiatives innovantes en co-construction ont été retenues depuis 2014. Parmi les critères évalués par la Région figurent notamment la rupture avec l'existant, l'ancrage territorial, la diversité du collectif porteur de projet, l'implication du public cible ainsi que la viabilité économique et l'impact environnemental.

Pour plus d'informations :

Consultez le cahier des charges en ligne sur le site les-aides.nouvelle-aquitaine.fr à la rubrique Économie et emploi, soutien à l'expérimentation et au développement de projets socialement innovants.

France Relance, amélioration des aménagements cyclables

En ligne avec l'objectif d'une part modale du vélo à 9 % des déplacements d'ici à 2024, la Région lance avec l'État un appel à projets visant à soutenir les maîtres d'ouvrage publics dans leurs projets d'aménagements cyclables. Le financement est ouvert à tous les projets inscrits dans une politique territoriale de mobilité ou dans une politique cyclable préalablement définie ou en cours de réalisation. Il doit être conforme aux recommandations techniques élaborées par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Les candidatures sont à déposer jusqu'au 31 décembre 2021 sur la plateforme de démarches simplifiées de la Région.

Pour de plus amples informations :

Consultez le site de la DREAL Nouvelle-Aquitaine



AGENDA

● États Généraux des pôles territoriaux et des pays 2021, les 2 et 3 décembre à Dijon

Sous le haut-patronage du Président de la République, l'événement se veut le temps fort de l'année pour les Territoires de projet. Il réunit les acteurs de l'aménagement et du développement local (Pays PETR, GAL, Conseils de développement...).



VOUS FAITES
DU PROJET,
C'EST BON
D'EN PARLER !



2 et 3
décembre
2021
DIJON

● Rencontre des tiers-lieux nourriciers, le 23 novembre de 16h à 18h

Ce webinaire en ligne propose un temps de partage des expériences entre collectivités territoriales et tiers-lieux autour de projets alimentaires territoriaux (PAT). Renseignements et inscriptions sur le site : nourriciers.tierslieux.net

● S'initier aux fondamentaux de la conduite du changement systémique

Cette formation en ligne en partenariat avec le Ministère de la Transition Écologique s'adresse aux territoires qui souhaitent mieux comprendre les enjeux de transition auxquels ils sont confrontés et comment mieux coopérer avec les différentes parties prenantes. Renseignements et inscriptions sur le site la-fabrique-transition.fr



L'ESS, un véritable levier pour nos territoires

Il faut toujours se méfier des mots, et l'expression «Économie Sociale et Solidaire» en est un bel exemple. Car derrière cette définition aux apparences antinomiques se cache une demande croissante et de plus en plus précise de nos territoires. L'ESS est un levier à plusieurs titres. Elle permet d'abord de répondre au besoin de limiter le gaspillage des ressources, en favorisant la réutilisation. Elle peut aussi contribuer à offrir de nouvelles voies d'accès à l'emploi pour tous, et plus particulièrement pour les jeunes. Dans nos territoires, les jeunes ont besoin de ces espaces de partage où se forger cette première expérience si indispensable pour démarrer leur vie professionnelle.

L'ESS est aussi, et peut-être surtout, un moyen de sortir du subit en matière sociale. Par sa dimension économique, par sa recherche d'équilibre, elle se donne les moyens de construire, d'investir. Quand le social se transforme en économique et social, habitants et territoires y gagnent par l'exigence de qualité, la volonté concrète de faire ensemble et d'inscrire l'action dans la durée. Ce faisant, il faut bien sûr se garder d'une vision trop restrictive de ce que pourrait être l'ESS. Il y a certes les problématiques de gestion des déchets et de réutilisation en phase avec les enjeux environnementaux. Mais nous sommes convaincus que l'ESS peut aussi permettre de répondre à d'autres besoins, comme l'accès à la culture ou à la formation, si essentiels au dynamisme de nos territoires. Les élus que nous sommes ont évidemment un rôle clé à jouer pour initier, encadrer, montrer l'exemple. La réflexion commence à peine, mais les premières initiatives montrent à quel point nos populations sont en attente, et prêtes à participer.

Pierre Sicaud, Maire de Castillonès, membre du bureau du comité syndical en charge de l'Économie Sociale et Solidaire.

PROCHAIN NUMÉRO EN JANVIER 2022



SPÉCIAL 25 ANS

1997-2022

À l'occasion du 25^{ème} anniversaire du SMAVLOT 47, ce numéro spécial revient sur les 25 projets qui ont marqué l'action du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot depuis sa création en 1997.

VLB 47 – Vallée du Lot et Bastides 47 est une publication trimestrielle gratuite éditée par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot (SMAVLOT 47). Son siège social est situé rue Gabriel Charretier à Castelmoron-sur-Lot (47260).

Directeur de la Publication : Jacques Borderie, Directeur délégué : Christophe Thiébault. Rédacteur en chef : Paul Philipon-Dollet.

Assistante d'édition : Christine Messerli. Réalisation : Art Média.

Ont collaboré à la conception et à la rédaction du numéro : Sylvain Chaumeron, Avril Cantin, Charlotte Rousseau, Philippe Delmas, Damien Crabanat, Pierre Fougeyrollas. Artiste invitée : Céline Domengie.

Imprimé en France par Imprimerie Graphique Sud (IGS) à Boé (47550). Dépôt légal octobre 2021 – ISSN en cours.

